



COMMUNIQUE DE PRESSE

Delémont, le 25 novembre 2020

OLIVIER ESCHMANN NOMMÉ AU POSTE D'ARCHITECTE COMMUNAL ET CHEF DE LA SECTION BÂTIMENTS ET ENVIRONNEMENT AU SEIN DU SERVICE UETP DE LA MUNICIPALITÉ DE DELÉMONT

Dans le cadre de la récente mise au concours du poste d'architecte communal et chef de la section bâtiments et environnement, le Conseil Communal a décidé, au terme de la procédure de sélection, de retenir la candidature de Monsieur Olivier Eschmann pour assumer cette fonction importante du Service UETP.

Engagé durant plusieurs années au sein du Service des infrastructures de la République et Canton du Jura, à la Section des bâtiments et des domaines de l'Administration cantonale en tant qu'architecte HES et responsable du secteur projet et constructions, M. Eschmann bénéficie d'une solide expérience de la gestion de projets et d'une excellente connaissance des tâches inhérentes à la fonction d'architecte communal. Son parcours professionnel préalable dans le secteur privé, en tant qu'architecte, ainsi que les compétences spécifiques qu'il a développées dans le secteur public, notamment dans la gestion et le suivi de projets d'envergure et dans le domaine des marchés publics, seront d'indéniables atouts qui permettront à M. Eschmann d'assurer une reprise rapide et efficace des dossiers prioritaires du Service UETP. M. Eschmann sera également à même de faire valoir sa parfaite connaissance des rouages des administrations publiques afin d'assurer avec succès la direction stratégique et opérationnelle du secteur placé sous sa responsabilité.



Le Conseil Communal se félicite que la Municipalité, en tant qu'employeur, puisse s'attacher les services d'un nouveau collaborateur de qualité et désireux de mettre à profit ses compétences à l'une des fonctions importantes de l'Administration municipale. L'Exécutif delémontain est persuadé que M. Eschmann saura assumer ses nouvelles responsabilités avec professionnalisme et enthousiasme et qu'il saura mettre à profit ses nombreuses compétences, afin d'assurer la gestion et la valorisation du patrimoine bâti municipal et définir les lignes directrices en matière de protection de l'environnement et de gestion des espaces verts.

M. Eschmann prendra ses nouvelles fonctions au sein du Service UETP dès le 1^{er} février 2021, où il occupera son poste à 100%.

Le Conseil Communal